

ment sur l'histoire sainte et l'histoire du Canada, et sur l'agriculture (spécialement appropriée aux besoins du pays) ; et, pour les deux derniers livres, des morceaux de littérature et de poésie d'un ordre plus élevé, choisis au même point de vue moral et religieux ; des articles sur les mêmes sujets, mais plus étendus ; et, en sus, des articles sur les sciences, les arts et l'industrie.

4o. Les autres conditions du concours sont comme suit :

1.—Les manuscrits doivent être adressés au secrétaire du Conseil de l'instruction publique, avant le 1er septembre 1872.

2.—Après que le Conseil, sur la recommandation du comité catholique romain, aura approuvé la série de livres qui aura été déclarée la meilleure par les juges, il en prendra le droit de propriété littéraire d'après la loi et en concédera l'usage à l'auteur ou aux auteurs pour l'espace de cinq années.

Québec, 15 Novembre 1871.

L. GIARD,  
Secrétaire-archiviste.

### Instituteurs disponibles.

UN INSTITUTEUR ANGLAIS, sachant bien le français, désire obtenir une place pour l'année prochaine. Il a déjà enseigné l'anglais dans des institutions canadiennes françaises. Adresser :—

"Instituteur,

"Le Bras, St. Gilles,  
"Co. de Lotbinière,  
P. Q."

M. Narcisse St. André, porteur d'un diplôme d'école modèle, et ayant enseigné avec succès pendant 29 ans, désire obtenir une place d'instituteur. Il peut fournir des certificats officiels.

Adresse :

No. 354, coin des rues Wolfe et Ste. Catherine, Montréal.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, FÉVRIER, 1872.

Avril 1872.

Ce numéro vient d'être retiré des ruines de l'établissement de M. Brousseau, incendié dans le mois dernier. Mars et avril seront prêts d'ici à quinze jours.

### Quarante-cinquième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, tenue le 27 Janvier 1872.

Présents : l'hon. P. J. O. Chauveau, ministre de l'instruction publique ; le rév. P. Lagacé, principal ; MM. F. E. Juneau et Ed. Carrier, inspecteurs d'écoles ; MM. J. Létourneau, Ant. Légaré, F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. Bte. Cloutier, D. McSweeney, Ls. Lefebvre, L. P. Falardeau, D. Guénard, N. Thibault, F. Declercq, J. B. Dugal, M. W. Ryan, G. Labonté, J. Couture et G. Vien ; messieurs les abbés T. Delagrave et P. Ruel, ecclésiastiques, et messieurs les élèves-instituteurs de l'école-normale.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté à l'unanimité.

Quatre essais sont lus, savoir : "Les instants qu'on peut donner aux études," par M. Létourneau, "La politesse, la propreté, l'ordre et l'exactitude," par M. N. Lacasse, "Le pouvoir," par M. F. Duclercq, et "La dernière partie de la vie de l'abbé Bertrand," par M. N. Thibault.

M. F. X. Toussaint engage ensuite les instituteurs à se livrer à l'étude plus qu'ils ne le font généralement, et à préparer des lectures pour les conférences de cette Association.

M. le président propose la discussion du sujet suivant : "Comment on accoutume les élèves à la politesse, à la propreté, à l'ordre, et à l'exactitude ?"

MM. F. E. Juneau et F. X. Toussaint parlent sur cette question, et tous deux s'expriment à peu près dans le même sens. "L'essai qu'a lu M. N. Lacasse, disent-ils, renferme tous les détails que la discussion pourrait faire naître sur ce sujet, et nous en proposons le résumé comme suffisant pour

rappeler aux instituteurs ce qu'ils ne doivent jamais manquer de pratiquer eux-mêmes ou de faire pratiquer à leurs élèves en tout ce qui concerne la politesse, l'ordre, l'exactitude."

Alors, sur la proposition de M. N. Lacasse, secondé par M. J. B. Cloutier, l'assemblée adopte unanimement le résumé suivant, qui se trouve partie dans les "Réponses au programme de pédagogie" et partie dans le "Cours de pédagogie," tous deux rédigés par Mgr. Jean Langevin :

"1° L'instituteur peut obtenir la politesse des enfants, en se montrant lui-même très-polii envers eux ; en leur expliquant les règles du savoir-vivre ; en leur recommandant beaucoup d'égards les uns pour les autres ; enfin, en exigeant d'eux une grande civilité dans les actions et les paroles.

"2° Pour obtenir la propreté des enfants, l'instituteur doit tenir sa classe très-propre, donner lui-même l'exemple de la propreté, en faire comprendre l'avantage pour la santé, faire chaque jour un examen de propreté pour la tête, les mains et les habits, enfin exiger que les enfants soient très-soigneux de leurs livres et de leurs cahiers.

"3° Pour obtenir l'ordre et l'exactitude des enfants, il faut que chaque chose ait sa place marquée, que rien ne traîne sur les bancs, sur les pupitres, sur les allées des fenêtres ; que chaque enfant ait sa place déterminée, et que personne ne soit libre de sortir sans permission ; qu'il y ait un temps fixe et bien connu pour chaque matière ; que chaque exercice se succède sans délai, que les moniteurs et les élèves soient toujours prompts à suivre tous les articles du règlement de l'école.

Il faut ajouter que l'instituteur doit tenir le premier au règlement, s'il veut que les enfants s'y assujettissent."

L'honorable ministre de l'instruction publique veut bien ensuite adresser la parole à l'assemblée. Il se déclare très-satisfait des essais qui ont été lus à cette séance, et engage tous les membres de cette circonscription à préparer plus souvent des compositions littéraires, historiques ou didactiques, ce qui est un excellent moyen pour eux de s'instruire et d'instruire leurs confrères ; il engage les instituteurs à se montrer de plus en plus empressés et assidus aux conférences, et leur fait connaître un moyen très-efficace qu'il pourrait employer pour les obliger à y assister régulièrement, tant dans leur intérêt que dans celui des écoles.

M. le ministre fait en outre plusieurs remarques générales, toutes dans l'intérêt du corps enseignant.

M. N. Lacasse, secondé par M. D. McSweeney, propose et il est résolu—

"1° Que la prochaine conférence ait pour but de célébrer la 50e année d'enseignement de M. Antoine Légaré, doyen des instituteurs de toute la province de Québec, et le 15e anniversaire de la fondation de cette Association ; qu'un comité d'organisation soit nommé pour préparer à cette fin le programme d'une soirée publique qui aura lieu au commencement de mai prochain, à l'école normale Laval ;

"2° Que le dit comité d'organisation soit composé de M. le principal P. Lagacé, de MM. les inspecteurs F. E. Juneau et Ed. Carrier, et de MM. J. Létourneau, F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, D. McSweeney, N. Thibault et J. B. Dugal.

M. N. Thibault, secondé par M. F. X. Toussaint, propose et il est résolu—

Que des remerciements soient votés à l'honorable P. J. O. Chauveau pour avoir honoré de sa présence notre Association et y avoir fait sur l'éducation des remarques utiles et pratiques.

M. N. Thibault, secondé par M. F. X. Toussaint, propose et il est résolu—

"1° Que tous les membres de cette Association ont appris avec une vive douleur la mort de M. Frs. Simard, arrivée au mois d'août dernier ; que ce jeune membre, doué de talents distingués, a rendu à nos conférences des services signalés ;